

ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE DES DROITS À LA TERRE REÇOIT UNE PROTECTION

En novembre, les autorités paraguayennes ont ouvert une enquête et accordé une protection à Bernarda Pesa, dirigeante d'une communauté indigène qom, en raison de l'attaque qu'elle a subi fin octobre. Nous continuons de surveiller de près la situation en raison de la poursuite du conflit foncier lié à l'exploitation du bois sur les terres des Qoms.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

À la suite de l'action urgente que nous avons lancée le 29 octobre, les autorités ont réagi rapidement et des résultats concrets ont été obtenus pour Bernarda Pesa, qui a été attaquée physiquement le 27 octobre sur le territoire de sa communauté. Les autorités se sont intéressées à cette affaire et la situation de Bernarda s'est améliorée. Début novembre, le parquet a ouvert une enquête, et le même mois, un juge a ordonné des mesures de protection pour Bernarda ; à la suite d'une procédure de médiation formelle avec la communauté, le bureau du médiateur lui a assigné un avocat, et le Sénat a ouvert des sessions de dialogue sur cette affaire, auxquelles Amnesty International a été invitée à participer.

La question du consentement libre, préalable et éclairé demeure problématique dans la communauté, et Bernarda ainsi que d'autres membres de la communauté sont préoccupés par le fait que l'ensemble des membres de la communauté n'ont pas été consultés au sujet de la plantation d'une forêt d'eucalyptus sur son territoire. La situation sur le terrain reste délicate pour Bernarda, et nous allons donc continuer de surveiller de près la situation.

Bernarda Pessoa a fait passer le message suivant : « *Merci à Amnesty International pour le soutien qu'elle m'a apporté en lançant cette action urgente qui a eu un impact important pour notre combat en ces temps difficiles. Nous avons bénéficié de nombreuses actions de solidarité et d'une présence accrue des médias. Nous allons continuer de nous battre pour résister face à cette entreprise qui veut s'emparer de nos terres.* »

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Bernarda Pessoa (elle)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 160/20

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr45/3277/2020/fr/>